

< VIVIUM **Tool TPE – Utilisation** Manuel>

10-03-2022

www.vivium.be

Vivium est une marque de P&V Assurances sc Entreprise d'assurance agréée sous le code 0058 TVA BE 0402 236 531 - RPM Bruxelles
 Siège social
 Siège d'Anvers

 Rue Royale 151 – 1210 Bruxelles
 Desguinlei 92 – 2018 Antwerpen

 TEL + 32 (0)2 406 35 I I
 TEL + 32 (0)3 244 66 88



Sommaire

PARTIE Contexte	34
CHAPITRE I. Activités	
CHAPITRE II. Champ d'application	
CHAPITRE III. Choix des couvertures	
CHAPITRE IV. Historique sinistre	
PARTIE II. Accident du travail	<u>6</u> 7
CHAPITRE I. Garantie légale	
CHAPITRE II. Garanties extra-légales (optionnelles)	
CHAPITRE III – 24h/24h (optionnelle)	
CHAPITRE IV – Récapitulatif des primes	
PARTIE III. Liability	<u>10</u> 44
CHAPITRE I. RC Entreprise	<u>10</u> ++
CHAPITRE II. Responsabilité objective en cas d'incendie ou d'explosion	
CHAPITRE III. Récapitulatif des primes	
CHAPITRE IV. Responsabilité (para)médicale	<u>12</u> +3
PARTIE IV. Property	<u>16</u> 17
CHAPITRE I. Adresse du risque	<u>16</u> 17
CHAPITRE II. Bâtiment	<u>17</u> +8
CHAPITRE III. Contenu	<u>18</u> 19
CHAPITRE IV. Garanties optionnelles	
CHAPITRE V. Récapitulatif des primes	
CHAPITRE VI. Bris de machine	
CHAPITRE VII. Tous risques électroniques	
CHAPITRE VIII. Questionnaire HORECA	
PARTIE V. Récapitulatif des primes	
CHAPITRE I. Mode de paiement	
CHAPITRE II. Réductions (si applicable)	
CHAPITRE III. Impression récapitulatif des primes	<u>30</u> 31
PARTIE VI. Finalisation	<u>31</u> 32
CHAPITRE I. Dates de prise d'effet	<u>31</u> 32
CHAPITRE II. Candidat preneur d'assurance	<u>31</u> 32
CHAPITRE III. Informations complémentaires	
CHAPITRE IV. Documents	<u>32</u> 33
PARTIE VII. Nouvelle affaire	<u>34</u> 35
PARTIE VIII. Questions?	



PARTIE I. Contexte



Cet outil n'est pas destiné aux clients existants

CHAPITRE I. Activités

L'outil a été développé pour des activités bien spécifiques reprises dans la liste déroulante. Cette liste sera évolutive. Vous pouvez taper les premières lettres pour retrouver l'activité. Activité

raison sociale	DEMO	~
Activité excercée	rest	~
Description compl	HORECA - Restauration à service complet (avec ou sans bain d'huile)	
Maximum 100 c	HORECA - Restauration à service restreint : sandwicheries, glaciers, gaufres, crèpes Friterie / Pitta exclus	

Via l'infobulle, vous pouvez télécharger une liste excel avec toutes les activités dans le scope.

Activité



Voici la liste des activités reprises dans l'infobulle :

TPE-KMO_activities_2 0220308.xlsx

Vous pouvez rajouter une description complémentaire si vous le souhaitez.

Pour certaines des activités les plus risquées, il peut y avoir un message qui indique clairement quelles activités sont couvertes par cet instrument. Vous devez confirmer le message pour continuer.



CHAPITRE II. Champ d'application

Pour les toutes petites entreprises répondant aux caractéristiques suivantes :

Vivium, marque de P&V Assurances sc – BNB 0058 – Manuel d'utilisation du Tool TPE



- Propriétaire ou locataire exploitants
- Maximum 10 ETP
- Capital assuré (Bâtiment + Contenu) ≤ 1.740.212,55 € (Abex 819)
- CA annuel ≤ 1.500.000€
- Mono-activité

Vous devez valider que le preneur remplit ces conditions pour pouvoir continuer.

Champ d'application

Le preneur d'assurance remplit-il les conditions suivantes:

- Propriétaire exploitant ou locataire exploitant (pas de propriétaire non exploitant)
- Maximum 10 FTE
- Capital assuré (Batiment + Contenu) ≤ 1 740 212,55 € (Abex 819)
- CA annuel ≤ 1 500 000 €
- Il n'y a qu'une seule activité exercée

Oui, le preneur d'assurance remplit ces conditions

Étape suivante

CHAPITRE III. Choix des couvertures

Vous devez ensuite sélectionner pour quelles couvertures vous souhaitez avoir un tarif. Choix des couvertures



Si vous sélectionnez l'assurance incendie, vous pourrez alors choisir le Bris de machine ou la Tous risques électroniques.



En fonction de l'activité, certaines couvertures ne seront pas disponibles (Responsabilité). Un message vous indiquera :

Vivium, marque de P&V Assurances sc - BNB 0058 - Manuel d'utilisation du Tool TPE - 4 -



- si nous avons une offre mais pas disponible dans l'outil. Vous pouvez contacter la compagnie
- ou si nous n'avons pas d'offre pour cette activité.

Choix des couvertures			
Quels types de couverture sont nécessaires ? Accident du travail Responsabilité civile			
Nous n'avons pas d'offre en Responsabilité Civile pour l'activité choisie.			
Assurance Incendie			
Étape suivante			

CHAPITRE IV. Historique sinistre

En fonction des couvertures choisies, vous devrez compléter le nombre de sinistres qui ont été déclarés au cours des 3 dernières années – sauf si le preneur est starter. La définition de starter se trouve dans l'infobulle:

Historique sinistre	
Est-ce que le preneur est STARTER?	é déclarés au cours des trois dernières années dans les
Date de création : moins de 2 ans	
STARTER? (Oui Non
Accidents du travail :	Nombre de sinistre
Responsabilité :	Nombre de sinistre
Incendie :	Nombre de sinistre
Nombre total de sinistre	0
	Étape suivante



PARTIE II. Accident du travail

CHAPITRE I. Garantie légale

Garantie Légale

	Masse salariale soumise à l'ONSS	Masse salariale Etudiants
Employés sédentaires ou employés avec mission occasionnelle à l'extérieur	é	€
Employés avec mission à l'extérieur ou vendeurs	€	€
Employés avec travail manuel	€	€
Ouvriers	€	€

S'il n'y a pas d'employés, ne remplissez pas les champs de l'écran « Garantie Légale » et allez à l'écran suivant.

CHAPITRE II. Garanties extra-légales (optionnelles)

Section I - Salaire garanti

Il est possible de choisir avec ou sans remboursement des charges patronales sociales :

Garanties extra-légales

Informations complémentaires pour les garanties extra-légales

⊘ Salaire Garanti

Salaire garanti avec remboursement des Oui charges patronales sociales Non

Vous pouvez aussi compléter le salaire extra-légal :

	Masse salariale plafonnée	Salaire extra-légal
Employés sédentaires ou employés avec mission occasionnelle à l'extérieur	25 000,00 €	€
Employés avec mission à l'extérieur ou vendeurs		€
Employés avec travail manuel		€
Ouvriers	25 000,00 €	€

Vivium, marque de P&V Assurances sc - BNB 0058 - Manuel d'utilisation du Tool TPE - 6 -



⊘ Excédent-loi

Section II – Excédent loi

Vous pouvez choisir entre 2 formules. Le détail des formules est détaillé sur l'écran.



Vous devez compléter le salaire extra-légal sur lequel la prime sera calculée.

CHAPITRE III – 24h/24h (optionnelle)

Cette couverture n'est pas disponible pour les activités (para-)médicale. Vous avez le choix entre

• 2 formules avec des multiplicateurs différents

24h-24h

⊘ Couverture 24h/24h pour indépendants et profe	ssions libérates		
Formule :	🛛 þécés 3x salaire / Incapacité permanente 5x salaire / Incapacité temporaire 90 % du salaire jo 🔹 🖌 🗸		
Délai de carence en cas d'incapacité temporaire:	Décès 3x salaire / Incapacité permanente 5x salaire / Incapacité temporaire 90 % du salaire journalier moyen / Frais médicaux 2.500 EUR		
Bénéficiaire	Décès 5x salaire / Incapacité permanente 8x salaire / Incapacité temporaire 90 % du salaire journalier moyen / Frais médicaux 2.500 EUR		
 Nom et prénom du bénéficiaire Salaire et avec ou sans délai de c 	arence en cas d'incapacité temporaire :		

24h-24h

⊘ Couverture 24h/24h pour indépendants et professions libérales

Formule

Décès 3x salaire / Incapacité permanente 5x salaire / Incapacité temporaire 90 % du salaire jo...

× ×

Délai de carence en cas d'incapacité temporaire:

 Sans délai de carence
 Avec 30 jours de délai de carence Vous pouvez avoir jusqu'à 2 bénéficiaires.

Tous les champs sont obligatoires car ils seront repris dans le document final.

- L'âge du bénéficiaire ne peut être supérieur à 65ans
- . Le salaire conventionnel du bénéficiaire ne peut être supérieur à 50.000€



Bénéficiaire

	Nom et prénom du bénéficiaire Salaire		Date de naissance	Activité manuelle ?	Actions	
#1	John Doe 🗸	51 000 🔘	¢	01/05/1950		Supprimer bénéficiaire
	Le salaire conventionnel doit être inférieur à 50.000€. Tarif non disponible via cet outil, veuillez contacter la compagnie.			Le bénéficiaire doit avoir moins de 65 ans. Tarif non disponible via cet outil, veuillez contacter la compagnie.		
Ajouter un bénéficiaire						
Les sports dangereux ne sont pas couverts. La garantie est limitée à 50% des montants assurés lors de l'utilisation d'une motocyclette ou moto comme conducteur ou passager.						

CHAPITRE IV – Récapitulatif des primes

Vous avez le récapitulatif des primes avec la possibilité d'avoir le détail par type de travailleur en cliquant sur « Voir le détail de la prime ».

Récapitulatif des primes			
Garanties	Sélectionnée?	Prime nette (EUR)	Prime TTC (EUR)
Garantie légale		479,00 €	494,61 €
Salaire garanti	V	41,88 €	45,75 €
Excédent Loi		72,20 €	75,80 €
24h/24h	v	1 328,10 €	1 450,95 €
Prime totale		1 921,17 €	2 067,11 €

Adapter les paramètres

Réinitialiser

Voir le détail de la prime?

Recalculer

Vivium, marque de P&V Assurances sc - BNB 0058 - Manuel d'utilisation du Tool TPE - 8 -



Ø Voir le détail de la prime?

-		- 14		-
- a	anti	e 1e	dal	ρ.
		~ ~	CI CI II	~

Ouvriers

5			
Bénéficiaires	Taux (%)	Prime nette (EUR)	Prime TTC (EUR)
Employés sédentaires	0.55	137,50 €	141,98 €
Employés avec mission extérieure	1.1		
Employés avec travail manuel	1.026		
Ouvriers	1.366	341,50 €	352,63 €
Prime totale		479,00 €	494,61€
Salaire garanti			
Bénéficiaires	Taux (%)	Prime nette (EUR)	Prime TTC (EUR)
Employés sédentaires	0.041	11,28 €	12,32 €
Employés avec mission extérieure	0.083		
Employés avec travail manuel	0.077		

0.102

30,60 €

33,43€

Vous devrez cliquer sur recalculer pour pouvoir aller à l'écran suivant.



PARTIE III. Liability

CHAPITRE I. RC Entreprise

Section I – Nombre de personnes occupées

Complétez les champs en blanc puis cliquez sur « Etape suivante ».

Nombre de personnes occupées		
Dirigeant d'entreprise, la famille cohabitante, les aides non rémunérées	1	
Coassocié actif	Coassocié actif	
Travailleur, stagiaire ou intérmaire – temps de travail > 50%	1	✓
Travailleur, stagiaire ou intérmaire – temps de travail ≤ 50%	1	¢
Personnel occasionnel: temps de travail < 60 jours/ an et étudiants	Gratuit	
Nombre de travailleurs	2,5	\$
Pour le calcul le nombre de travailleurs ser	a arrondi à l'unité inférieure	

Section II – Détail de la garantie RC Entreprises

Vous voyez quelle est la limite par défaut. Pour certaines activités, vous avez le choix entre 1.500.000€ et 2.500.000€. Vous voyez aussi quelles seront les franchises applicables.

Détail de la garantie Responsabilité Civile

Limite par défaut

2 500 000,00 €

Contrat d'une durée de 3 ans ?

Franchise applicable	%	Franchise minimale	Franchise maximale
RC exploitation	Fixe	175,00 €	175,00 €
RC objets confiés	Fixe	175,00 €	175,00 €
RC après livraison	Fixe	175,00 €	175,00 €

La Responsabilité Professionnelle n'est pas couverte

Vivium, marque de P&V Assurances sc - BNB 0058 - Manuel d'utilisation du Tool TPE - 10 -



Section III - Contrat de 3 ans (si d'application)

Il est possible de choisir un contrat d'une durée de 3 ans lorsque le preneur d'assurance n'est pas considéré comme un « client total » (voir <u>1.1.15.2.1</u> Définition de client total) Si vous choisissez une durée de 3 ans, vous devrez confirmer que le S/P des 5 dernières années est inférieur ou égal à 30%

pour pouvoir continuer.

⊘ Contrat d'une durée de 3 ans ?

□ Je confirme que le S/P des 5 dernières années < ou = 30%

CHAPITRE II. Responsabilité objective en cas d'incendie ou d'explosion

En fonction de l'activité sélectionnée (et si vous avez choisi la couverture incendie), vous aurez la possibilité de souscrire la Responsabilité objective en cas d'incendie ou d'explosion.

Détails de la garantie Responsabilité objective en cas d'incendie ou d'explosion

Restaurant avec surface accessible au public > 50 m² (terrasses incluses)

Ø Sélectionner?	
Surface (m ²)	Surface (m ²)
	Étape suivante

CHAPITRE III. Récapitulatif des primes

Primes

Garanties	Prime nette (EUR)	Prime TTC (EUR)
RC Exploitation	67,33 €	73,55 €
RC Objets confiés	8,42 €	9,19 €
RC Après livraison	8,42 €	9,19 €
Protection juridique	15,41 €	16,84 €
Responsabilité objective	99,53 €	118,19 €
Total	199,10 €	226,97 €

Adapter les paramètres

La Protection juridique est automatiquement sélectionnée. Si vous la désélectionnez, vous aurez le message informatif suivant :

Assurez-vous que votre client a bien souscrit à la PJ Safety Business d'ARCES

Vous pouvez adapter vos commissions en cliquant sur « Adapter les paramètres » puis sur « Recalculer » :

Vivium, marque de P&V Assurances sc – BNB 0058 – Manuel d'utilisation du Tool TPE



Primes

	Garanties	Commission (%)	Prime nette (EUR)	Prime TTC (EUR)
V	RC Exploitation	10 \$' %	67,33 €	73,55 €
×.	RC Objets confiés	10 %	8,42 €	9,19 €
	RC Après livraison	10 %	8,42 €	9,19 €
	Protection juridique	10 %	15,41 €	16,84 €
	Responsabilité objective	19 %	99,53 €	118,19 €
	Total		199,10 €	226,97 €
		Ø Adapter les paramètres		

CHAPITRE IV. Responsabilité (para)médicale

Section I - Détails pour le calcul de la prime

Pour les activités (para)médicale, la responsabilité civile entreprise n'est pas disponible. Par contre, il est possible de tarifer la responsabilité professionnelle.

Les écrans et la navigation sont automatiquement adaptés :

Responsabilité (p	oara-)médicale		
Activité	Nom et Prénom	Prime nette (EUR)	Prime TTC (EUR)
		Pas d'élément	
		Ajouter un élément	
		Étape suivante	

Pour avoir une prime, cliquez sur « Ajouter un élément ». L'écran suivant apparait :

• Il faut d'abord choisir le secteur afin d'avoir une présélection des activités.



Secteur	Sélectionnez un élément		~
	Articles orthopédiques, bandagiste		
Activité	Audiologue, Opticien		
Limiter	Autres métiers paramédicaux		
Linites	Dentiste, prothésiste, orthodontiste		
Nom et prénom	Diététicien		
Date de naissance	Fonctions de support		
Maître de stage	Infirmières, sages-femmes		
matrie de stage	Kinésithérapeute		-
Secteur	Dentiste, prothésiste, orthodontiste		× ~
Activité	Sélectionnez un élément		~
	Dentiste (assistant d')		<u>^</u>
Limites	Dentiste (sans spécialisations)		
Nom et prénom	Dentiste (technicien prothèse dentaire)		
Date de naissance	Dentiste avec endodontie		
Molton de store	Dentiste avec implantologie		
maitre de stage	Dentiste avec orthodontie		
Chef de service	Dentiste avec paradontologie		
Prénosé sous contrat de travail ?	Hygiéniste bucco-dentaire]	•

• Les noms, prénoms et date de naissance sont obligatoires car c'est une assurance liée à la personne. Il n'est pas possible d'avoir un tarif si le bénéficiaire a plus de 65 ans.



• Les questions suivantes (maître de stage, chef de service, préposé sous contrat de travail) ont un impact sur le tarif.

Il y a une exception avec le personnel purement administratif. Pour celui-ci, aucune de ces informations n'est demandée :

Editer l'élément	
Secteur	Fonctions de support $\qquad \qquad \times \lor$
Activité	Personnel purement administratif X V
Limites	 2.500.000 € pour les dommages corporels et 250.000 € pour les dommages matériels 5.000.000 € pour les dommages corporels et matériels confondus (sans dépasser 250.000 € pour les dommages matériels)
Réinitialiser	Recalculer



 Il faut ensuite cliquer sur « Recalculer » pour avoir la prime liée à la personne. La Protection juridique est en option et est sélectionnée par défaut. Editer l'élément

Secteur		Dentiste, prothésiste, orthodont	iste	x v
Activité		Dentiste (sans spécialisations)		x ~
Limites		 ● 2.500.000 € pour les dommages co ○ 5.000.000 € pour les dommages co 	orporels et 250.000 € pour les dommages ma orporels et matériels confondus (sans dépass	tériels er 250.000 € pour les dommages matériels)
Nom et prénom		John DOE		
Date de naissance		01/05/1980		
Maître de stage		● Oui ○ Non		
Chef de service		🔿 Oui 💿 Non		
Préposé sous contrat de t	travail ?	🔿 Oui 💿 Non (indépendant)		
	Garanties		Prime nette (EUR)	Prime TTC (EUR)
	Responsabilité professionne	lle	283,64 €	309,88 €
	Protection juridique		28,36 €	30,98 €
	Prime totale		312,00 €	340,86 €
Réinitialiser				Recalculer
				Mise à jour

- Pour finir, cliquer sur « Mise à jour » pour que cela soit pris en compte dans le calcul de la prime totale.
- Vous pourrez alors voir différents éléments pris en compte avec les primes associées.
 Responsabilité (para-)médicale

	Activité	Nom et Prénom	Prime nette (EUR)	Prime TTC (EUR)	
	Dentiste (sans spécialisations)	John DOE	312€	340,86 €	
	Personnel purement administratif		49,5 €	54,08 €	
		Ajouter	un élément		
ll est poss On peut a	ible d'avoir plusieurs bénéficiaires. dapter ou supprimer les bénéficiair	Étape s	les icones		



Section II – Récapitulatif des primes

En cliquant sur « Etape suivante », vous avez le récapitulatif des primes :

Primes responsabilité (para-)médicale

Garanties	Prime nette (EUR)	Prime TTC (EUR)
Responsabilité professionnelle	328,64 €	359,04 €
Protection juridique	32,86 €	35,90 €
Prime totale	361,50 €	394,94 €

Adapter les paramètres

Réinitialiser

Recalculer

Vous pouvez adapter vos commissions en cliquant sur « Adapter les paramètres » puis sur « Recalculer » :

Garanties	Commissions		Prime nette (EUR)	Prime TTC (EUR)
Responsabilité professionnelle	15	%	328,64 €	359,04 €
Protection juridique	15	%	32,86 €	35,90 €
Prime totale			361,50 €	394,94 €

Vivium, marque de P&V Assurances sc - BNB 0058 - Manuel d'utilisation du Tool TPE - 15 -



PARTIE IV. Property

CHAPITRE I. Adresse du risque

Section I – Champ d'application

Champ d'application

Le type de batiment à assurer est-il conforme aux conditions générales (pas de châlet en bois, © Oui O Non caravane, tente, ...)?

Si le risque n'est pas conforme aux conditions générales, le calcul de la prime ne sera pas accessible et vous aurez le message suivant :

Tarif non disponible via cet outil.

Section II - Adresse du risque

Afin de vérifier si le bâtiment à assurer se situe ou non sur une zone à risque d'inondation, vous devez introduire l'adresse du risque et cliquer sur « Vérifier l'adresse ».

Pour compléter l'adresse, vous pouvez encoder les premières lettres et le système vous fera des propositions.

Adresse du risque

Adresse

Rue		Numéro	Boîte
Boulevard Industrie	I	125	Boîte
Code postal	Ville		
1070	Anderlecht		
1			+

Si le bâtiment ne se trouve pas dans une zone à risque, vous aurez le message suivant. Cliquez alors sur « Etape suivante » pour continuer.

Le bâtiment à assurer ne se situe pas sur une zone à risque d'inondation

Dans l'autre situation, vous aurez le message suivant et il ne sera pas possible d'avoir un tarif en incendie :

Vivium, marque de P&V Assurances sc - BNB 0058 - Manuel d'utilisation du Tool TPE - 16 -



Le bâtiment à assurer se situe sur une zone à risque d'inondation. Tarif non disponible via cet outil, veuillez contacter la compagnie

CHAPITRE II. Bâtiment

Bâtiment		
Description du risque Qualité du preneur	Locataire exploitant Propriétrie exploitant	
Murs et éléments portants en pierre ou béton?	O Proprietance exploration	
Bâtiment habité par le preneur ou un membre du personnel (occupation régulière)?	O Oui O Non	
Uniquement un rez-de-chaussée ou étage jumelé servant uniquement d'habitation?	O Qui O Non	
Bâtiment en construction?	O Oui O Non	
Méthode d'évaluation du bâtiment	Déterminé par le preneur d'assurance Expertise interne ou grille compagnie Expertise concurrence Premier risque	
Capital bâtiment ou responsabilité locative	Capital bâtiment ou responsabilité locative	€

🗌 Le bâtiment n'est pas à assurer (ex : abandon de recours existant, assurance auprès de la banque). Mettez le montant à assurer à 0

Quelques remarques sur cet écran :

 Si la structure est en bois, le tarif n'est pas disponible via cet outil : Murs et éléments portants en pierre ou béton?
 Oui O Non O Structure en bois

Tarif non disponible via cet outil. Veuillez prendre contact avec la compagnie.

• Si le bâtiment est en construction, il vous sera demandé la date de début des travaux





Méthode d'évaluation du bâtiment	Déterminé par le preneur d'assurance Expertise interne ou grille compagnie Expertise concurrence Premier risque
1er risque possible uniquement si capital	assuré compris entre 175.000€ et 1.000.000€.

• Si vous ne voulez pas assurer le bâtiment, mettez 0 dans le champ capital et cliquez sur « Le bâtiment n'est pas à assurer ».

Si vous laissez un capital, un message d'erreur vous empêchera de continuer.

Capital bâtiment ou responsabilité locative	500 000	~	€
🗹 Le bâtiment n'est pas à assurer (ex : abandon de recou	rs existant, assurance auprès de la banque). Mettez le montant à assurer à 0		
Si vous ne voulez pas assurer le batiment (ex : al montant à assurer à 0.	pandon de recours existant, assurance auprès de la banque) : cochez l'affirmation et met	tez le	
	Étape suivante		

CHAPITRE III. Contenu

Section I – Valeur à assurer

Pour définir la valeur à assurer vous avez 2 possibilités :

 Vous introduisez un capital contenu globalisé :
 Pour la couverture Dommage accidentels aux marchandises, en la sélectionnant dans l'écran, vous serez invités à indiquer la valeur des marchandises

Valeurs à assurer - Contenu Capital contenu globalisé Détailler les capitaux d	zontenu	
Valeur du contenu (matériel, marchandise, mobilier)	Valeur à assurer	€
Couvertures des dommages accidentels aux	marchandises?	

 ou vous donnez en détail un capital pour les différents postes : Vous aurez la possibilité de choisir la couverture de dommages accidentels aux marchandises en la sélectionnant sous le capital marchandise



Capital contenu globalisé Détailler les ca aleur du matériel	pitaux contenu	
aleur du matériel		
	Valeur du matériel	€
leurs des marchandises	Valeurs des marchandises	€
	Couvertures des dommages accidentels aux marchandises?	
ileur des aménagements et nbellissements	Valeur des aménagements et embellissements	€
leur du mobilier privé	Valeur du mobilier privé	€
Contenu		
/aleurs à assurer - Contenu		
Capital contenu globalisé Détaille	r les capitaux contenu	
/aleur du contenu (matériel, mar nobilier)	chandise, Valeur à assurer	
nobilier)		
Couvertures des dommages acc	identels aux marchandises?	
Couvertures des dommages acc	identels aux marchandises?	
Couvertures des dommages acc Garantie Vol	identels aux marchandises?	
Couvertures des dommages acc Garantie Vol	identels aux marchandises?	
Couvertures des dommages acc	identels aux marchandises? Étape suivante	
Couvertures des dommages acc	identels aux marchandises? Étape suivante	
Couvertures des dommages acc Garantie Vol	identels aux marchandises? Étape suivante	
Couvertures des dommages acc Garantie Vol y a différentes options en vol • Différentes valeurs p	<mark>Étape suivante</mark> : partielles : 25%, 33%, 50% ou valeur totale (100%)	
Couvertures des dommages acc Garantie Vol y a différentes options en vol • Différentes valeurs p • Choix entre l'assuran	Étape suivante : partielles : 25%, 33%, 50% ou valeur totale (100%) nce au premier risque ou pas	
Couvertures des dommages acc Garantie Vol y a différentes options en vol • Différentes valeurs p • Choix entre l'assurar	Étape suivante : partielles : 25%, 33%, 50% ou valeur totale (100%) nce au premier risque ou pas	
Couvertures des dommages acc Garantie Vol y a différentes options en vol Différentes valeurs p Choix entre l'assuran	Étape suivante : partielles : 25%, 33%, 50% ou valeur totale (100%) nce au premier risque ou pas	
Couvertures des dommages acc Garantie Vol y a différentes options en vol Différentes valeurs p Choix entre l'assurant Garantie Vol armule vol	Étape suivante : partielles : 25%, 33%, 50% ou valeur totale (100%) nce au premier risque ou pas	××
Couvertures des dommages acc Garantie Vol y a différentes options en vol • Différentes valeurs p • Choix entre l'assuran • Garantie Vol ormule vol	Étape suivante : partielles : 25%, 33%, 50% ou valeur totale (100%) nce au premier risque ou pas	× [~
Couvertures des dommages acc Garantie Vol y a différentes options en vol Différentes valeurs p Choix entre l'assurant Garantie Vol ormule vol ormule au 1er risque	Étape suivante : partielles : 25%, 33%, 50% ou valeur totale (100%) nce au premier risque ou pas	×
Couvertures des dommages acc Garantie Vol y a différentes options en vol Différentes valeurs p Choix entre l'assuran Garantie Vol ormule vol ormule au 1er risque tuation du risque	Étape suivante : partielles : 25%, 33%, 50% ou valeur totale (100%) nce au premier risque ou pas Valeur partielle 50% Oui Onn Contiguité totale ou partielle Inde - sans contiguité	X V
Couvertures des dommages acc Garantie Vol y a différentes options en vol Différentes valeurs p Choix entre l'assuran Garantie Vol ormule vol ormule vol ormule au 1er risque ituation du risque	Étape suivante : : : : : : : : : : : : : : : : : : :	× [~
Couvertures des dommages acc Garantie Vol y a différentes options en vol Différentes valeurs p Choix entre l'assuran Garantie Vol ormule vol ormule au 1er risque ituation du risque	Étape suivante : : : : : : : : : : : : : : : : : : :	x v
Couvertures des dommages acc Garantie Vol y a différentes options en vol Différentes valeurs p Choix entre l'assuran Garantie Vol ormule vol ormule au 1er risque ituation du risque	Étape suivante	X

En fonction de la région, du système d'alarme et du capital contenu, il se peut qu'une inspection soit nécessaire pour avoir un tarif en vol. Vous aurez alors le message :

Tarif Vol à titre purement indicatif - sous réserve d'une éventuelle inspection. Veuillez prendre contact avec la compagnie

Vivium, marque de P&V Assurances sc - BNB 0058 - Manuel d'utilisation du Tool TPE - 19 -



CHAPITRE IV. Garanties optionnelles

Garanties optionnelles	
Formule Plus (i)	
Extension 'Jardin' 🚯	0
Pertes d'exploitation	
Valeurs - transport et séjour	
Abandon de recours gratuit	
	Étape suivante

Section I – Formule Plus

Pour les activités HORECA, si l'affaire est éligible pour le Pack HORECA, un message informatif apparaît si la Formule Plus est désélectionnée :

Garanties optionnelles

Formule Plus (

Pour bénéficier du pack HORECA, vous devez souscrire la Formule Plus



Section II – Pertes d'exploitation

2	formu	les	1
_			

• Indemnité journalière : montant maximal lié à l'ABEX

⊘ Pertes d'exploitation			
Formule	 Indemnité journalière Chiffre d'affaire annuel 		
Période d'indemnisation = 12 mois / Périls cou	verts : Garanties de base et catastrophes naturelles		
Montant de l'indemnité journalière	850 L'indemnité journalière doit être inférieure à 7756	0	€
Chiffre d'affaires : montant Pertes d'exploitation	t maximum 1.499.999€		
Formule	Indemnité journalière Chiffre d'affaire annuel		
Période d'indemnisation = 12 mois / Périls couv	rerts : Garanties de base et catastrophes naturelles / Max 30% du chiffre d'affaire		
Montant du chiffre d'affaire annuel	Le chiffre d'affaire doit être inférieur à 1.500.000€	0	€

Section III - Valeurs - transport et séjour

Ø Valeurs - transport et séjour		
Sélectionnez une formule :	Şélectionnez un élément	~
Céleur des valaurs au demisils miné	Formule transport et séjour 3.000 EUR - 3.000 EUR	
sejour des valeurs au domicile prive	Formule transport et séjour 6.000 EUR - 6.000 EUR	
Il est aussi possible de choisir l'option	« séjour des valeurs au domicile privé ».	

Section IV – Abandon de recours gratuit

Uniquement si le preneur est propriétaire.

⊘ Abandon de recours	gratuit
	Nom du bénéficiaire
Nom du bénéficiaire 🕠	Gratuit pour les membres de la famille ou de la communauté d'intérêt entre la compagnie et le gérant

Vivium, marque de P&V Assurances sc - BNB 0058 - Manuel d'utilisation du Tool TPE - 21 -



CHAPITRE V. Récapitulatif des primes

Section I - Réduction de prime pour franchises majorées

A l'écran prime, il est possible de réduire la prime contre une franchise majorée : Primes

Franchise applicable aux garanties de base		Franchise de base		× ~
Bâtimen	nt	Franchise de base		
	Garantie	Franchise de base X 2		
	Garanties de base	Franchise de base X 3 Franchise de base X 5		
	Protection juridique	Franchise de base X 10		
12	Extension 'Jardin'	nanchise angraise (Ifdfichise de base x4)	40,29 €	40,64 t

Les clauses correspondantes seront affichées dans le document.

Section II – Protection juridique et pertes indirectes

La Protection juridique est automatiquement sélectionnée. Si vous la désélectionnez, vous aurez le message informatif suivant :

```
Assurez-vous que votre client a bien souscrit à la PJ Safety Business d'ARCES
```

De même les pertes indirectes sont automatiquement sélectionnées.

Lorsque vous désélectionnez ces garanties dans la partie 'bâtiment', elles sont désélectionnées dans la partie « contenu ».

Bâtiment		
	Garantie	Tau
	Garanties de base	
	Catastrophes naturelles	
	Pertes indirectes (10%)	
	Protection juridique	
	Total Bâtiment	
Contenu		
	Garantie	Tau
	Garanties de base	
	Catastrophes naturelles	
	Pertes indirectes (10%)	
	Protection juridique	



Section III - Adaptation des paramètres

Vous pouvez adapter vos commissions en cliquant sur « Adapter les paramètres » puis sur « Recalculer » :

Bâtimen	t				
	Garantie	Commission	Taux de prime (‰)	Prime nette (EUR)	Prime TTC (EUR)
	Garanties de base	25 %	2.68	1 340,00 €	1 551,05 €
	Catastrophes naturelles	25 %	0.343	171,50 €	198,51€
	Pertes indirectes (10%)	25 %	0.268		
	Protection juridique	25 %	0.057	28,50 €	31,14 €
	Total Bâtiment			1 540,00 €	1 780,70 €

CHAPITRE VI. Bris de machine

Si vous avez sélectionné dans l'écran « Choix des couvertures » le bris de machine, vous arriverez sur l'écran suivant :

Bris de Machines - Description					
Type de machine	Marque	Valeur	Prime nette (EUR)	Prime TTC (EUR)	
Pas d'élément					
Ajouter un élément					
Étape suivante					

Section I - Détails pour le calcul de la prime

Les détails de chaque machine doivent être détaillés afin de pouvoir calculer la prime correspondante. Pour introduire une machine, il faut cliquer sur « Ajouter un élément ». L'écran suivant apparaît :

Editer l'élément		×
Secteur	Sélectionnez un élément	~
Type de machine	Sélectionnez un élément	~
Situation du risque	Siège d'exploitation X	~
Marque	Marque	
Description	Description	
Montant à assurer (EUR)	Montant à assurer (EUR)	€
Année de construction	Année de construction	
Date d'achat	Date d'achat	
Matériel en leasing	O Oul 🖲 Non	
Reinitialiser	Recalcu	ler

Vivium, marque de P&V Assurances sc - BNB 0058 - Manuel d'utilisation du Tool TPE - 23 -



Les types de machine sont regroupés par secteur.

Secteur	Sélectionnez un élément	~
	Climatisation -chauffage	
Type de machine	Electricité et moteur à combustion	
	Gaz – air - eaux – Hydro-électricité	
Situation du risque	Industrie alimentaire	
Marque	Réfrigération	
Description	Textiles	
Description	Vapeur	
** · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		

Il faut d'abord sélectionner un secteur avant de pouvoir sélectionner une machine :

Secteur	Climatisation -chauffage	$\times \mid \sim$
Type de machine	Sélectionnez un élément	~
	Chaudières pour chauffage et production d'eau chaude (industriel)	
Situation du risque	Chauffe-eau électriques ou à gaz	
Marque	Equipement de climatisation et ventilation	
	Générateurs d'air chaud	
Description	Pompes et accessoires pour les systèmes de chauffage de production d'eau chaude	
Montant à assurer (EUR)	Ventilateurs	

Des contrôles ont été mis en place pour pouvoir avoir un tarif via l'outil :

- le montant à assurer doit être inférieur à 250.000€
- et la machine doit avoir moins de 7 ans.

Si c'est du matériel en leasing, vous devrez indiquer la société de leasing.

Cliquer sur « Recalculer » pour obtenir la prime liée à la machine. Si la couverture des causes externes est disponible, alors l'option est par défaut sélectionnée mais peut être désélectionnée :

Garanties	Taux	Prime nette (EUR)	Prime TTC (EUR)
Base	5	125,00 €	137,38 €
Causes externes	4	100,00 €	109,90 €
Prime totale		225,00 €	247,28 €

En cliquant sur « Mettre à jour », la machine est prise en compte pour le calcul de la prime et est reprise dans le tableau suivant :



Bris de Machines - Description

Type de machine	Marque	Valeur	Prime nette (EUR)	Prime TTC (EUR)		
Générateurs d'air chaud	marque 1	25 000 €	225€	247,28 €		
Fours	Marque 2	12 500 €	37,5 €	41,21 €		
Ajouter un élément						
Étape suivante						

Section 2 – Récapitulatif des primes

En cliquant sur « Etape suivante », vous avez le récapitulatif des primes :

Bris de machines - Primes

Garanties	Prime nette (EUR)	Prime TTC (EUR)
Base	162,50 €	178,59 €
Causes externes	100,00 €	109,90 €
Prime totale	262,50 €	288,49 €

Adapter les paramètres

Réinitialiser

Recalculer

Vous pouvez adapter vos commissions en cliquant sur « Adapter les paramètres » puis sur « Recalculer » :

Garanties	Commissions		Prime nette (EUR)	Prime TTC (EUR)
Base	15	%	162,50 €	178,59 €
Causes externes	15	%	100,00 €	109,90 €
Prime totale			262,50 €	288,49 €

Vivium, marque de P&V Assurances sc - BNB 0058 - Manuel d'utilisation du Tool TPE - 25 -



CHAPITRE VII. Tous risques électroniques

Section I - Détails pour le calcul de la prime

Si vous avez sélectionné dans l'écran « Choix des couvertures » la couverture Tous risques électroniques, vous arriverez sur l'écran suivant :

, lecteurs

Tous risques électronique - Desc	ription	
Cat 1 - Materiel non-portable (Cat 1 - Materiel non-portable	€
Cat 2 - Équipement technique faisant partie du bâtiment (Cat 2 - Équipement technique faisant partie du bâtiment	€
Cat 3 - Materiel portable 🤅	Cat 3 - Materiel portable	€
Options complémentaires	Monde entier	
	Étape suivante	

Vous pouvez renseigner les montants à assurer dans les différents champs. Des tooltips donnent la description des différentes catégories :

Historique)	
	Cat 1 - Materiel non-portable
Tous risques électronique - Des	C'est à dire (1) personal computers, terminaux, claviers, souris, scanners, lecteurs Cd-rom, imprimantes non portables,
Cat 1 - Materiel non-portable 🛈	plotters, modems, cartes vidéos et cartes sons; (2) installations téléphoniques, fax, répondeurs et photocopieuses, machines à
Cat 2 - Équipement technique faisant partie du bâtiment (i)	affranchir, machines de tri du courrier, calculatrices et destructeurs de papier; (3) écrans et projecteurs; (4) caisses, terminaux de paiement pour cartes de crédit et de
Cat 3 - Materiel portable (i)	débit, balances.

Biens non-assurables :

- . Appareils portables, comme GSM, GPS, BlackBerry, Agenda de poche électronique
- Sonos et éclairage dans les dancings et matériel de DJ •
- Antennes paraboliques •
- Appareils photos numériques •
- Appareils utilisés dans l'horeca •
- Appareils de paiement •
- Appareils loués
- Matériel médical et matériel de laboratoire •
- Commandes de processus dans des lieux de production •
- Fournisseurs d'accès à Internet .



• Ordinateurs destinés à un usage administratif, qui ne se trouvent pas dans un environnement de bureaux p. ex. écoles, étudiants, ...

Section 2 – Récapitulatif des primes

fous risques électronique - Primes				
Garanties	Prime nette (EUR)	Prime TTC (EUR)		
Cat 1 - Matériel non portable	101,20 €	111,22€		
Cat 2 - Equipements du batiment	101,20 €	111,22 €		
Cat 3 - Materiel portable				
Frais reconstitution des données	25,00 €	27,48 €		
Frais reconstitution du software				
Frais supplémentaires				
Prime totale	227,40 €	249,91 €		

Adapter les paramètres

Réinitialiser

Recalculer En fonction

des montants introduits dans l'écran précédent, la prime sera calculée.

Vous pouvez adapter vos commissions en cliquant sur « Adapter les paramètres » puis sur « Recalculer » :



Garanties	Commissions	Prime nette (EUR)	Prime TTC (EUR)
Cat 1 - Matériel non portable	15 %	101,20 €	111,22€
Cat 2 - Equipements du batiment	15 %	101,20 €	111,22€
Cat 3 - Materiel portable	15 %		
Frais reconstitution des données	15 %	25,00 €	27,48 €
Frais reconstitution du software	15 %		
Frais supplémentaires	15 %		
Prime totale		227,40 €	249,91 €

CHAPITRE VIII. Questionnaire HORECA

Si l'activité choisie fait partie du secteur HORECA, vous serez invités à compléter le questionnaire HORECA.

Vivium, marque de P&V Assurances sc - BNB 0058 - Manuel d'utilisation du Tool TPE - 28 -



PARTIE V. Récapitulatif des primes

CHAPITRE I. Mode de paiement

Récapitulatif des primes			
lode de paiement de la prime	Annuel	x ~	
Impact sur les primes			
Produits	Prime annuelle nette (EUR)	Prime annuelle TTC (EUR)	
Accidents du travail	1 014,26 €	1 108,09 €	
Responsabilité	102,34 €	111,80 €	
Incendie	245,75 €	283,90 €	
Total	1 362,35 €	1 503,79 €	
Vous rentrez dans les conditions pour bénéficier d'une réduction de prime. A ce titre, la prime affichée tient compte d'une réduction de prime. Si l'un des produit ne devait plus être souscrit, la réduction ne serait plus accordée.			
Réinitialiser		Recalculer	
Imprimer récapitulatif des primes			
	Étape suivante		

Vous pouvez choisir de changer le fractionnement de la prime. Par défaut, c'est une prime annuelle. Si vous le changez, cliquez ensuite sur « Recalculer ». Les primes affichées tiendront compte d'une surprime en fractionnement choisi mais sera annualisée.

Sans avoir de numéro d'entreprise, il est aussi possible d'imprimer un récapitulatif des primes, tenant compte des différents choix fait à cet écran.

Pour cela, cliquez sur « Imprimer récapitulatif des primes » et ensuite vous serez redirigé vers un nouvel écran.

CHAPITRE II. Réductions (si applicable)

la tarification rentre dans les conditions (c'est-à-dire « client total »), alors une réduction « globale » est disponible et sera appliquée sur toutes les primes ici calculées.

Réduction globale

Vous rentrez dans les conditions pour pouvoir octroyer une réduction de prime. Si l'un des produit ne devait plus être souscrit, la réduction ne serait plus accordée.

Réduction applicable

Après avoir sélectionné le niveau de réduction, cliquez sur « Recalculer » pour mettre les primes à jour.

1.1.1. Définition de client total

Dans l'outil, on considère le preneur d'assurance comme « client total » si :

- l'activité choisie dispose d'une offre en Accident du travail, en Responsabilité et en Incendie,

o s'il a du personnel : pour être client total, il faut avoir sélectionné les couvertures

- Accident du travail
- Responsabilité
- Incendie

o s'il n'y a pas de personnel : pour être client total, il faut avoir sélectionné au minimum les couvertures

- Responsabilité
- Incendie

Vivium, marque de P&V Assurances sc – BNB 0058 – Manuel d'utilisation du Tool TPE



- l'activité choisie ne dispose pas d'une offre en Responsabilité (par exemple certaines professions libérales)
 s'il a du personnel : pour être client total, il faut avoir sélectionné les couvertures
 - Accident du travail
 - Incendie
 - o s'il n'y a pas de personnel : pour être client total, il faut avoir sélectionné au minimum la couverture
 - Incendie

Dans tous les autres cas de figure, on ne considérera pas le preneur d'assurance comme « client total » et il ne sera pas possible de bénéficier de la réduction « globale ».

CHAPITRE III. Impression récapitulatif des primes

Imprimer récapitulati	f des primes		
Nom	Créé le	Actions	
	Aucun document disponible		
Générer tarif			
Si vous avez fait des modifications, veuillez générer à nouveau le document.			
Finalisation			

Cliquez sur « Générer tarif » pour générer le document avec le tarif.

Ce document est informatif et ne peut en aucun cas être envoyé à la compagnie pour constitution d'une nouvelle affaire : les informations relatives au preneur sont demandées plus tard dans le processus.

Le statut de la tarification est changé à « Récapitulatif des primes ». Avec ce statut, les écrans suivants sont cachés. Pour finaliser et accéder aux écrans suivants, vous devez cliquer sur « Finalisation ». Le statut de la tarification est de nouveau « Tarification en cours ».



PARTIE VI. Finalisation

CHAPITRE I. Dates de prise d'effet

Dates de prise d'effet	
Accidents du travail	
Garanties	Date de prise d'effet
Garanties légale et extra-légales (si sélectionnées)	01/01/2022 🗸
Garantie 24h/24h	01/01/2022 🗸
Responsabilité	
Garanties	Date de prise d'effet
RC Entreprise	01/07/2023 O Date de prise d'effet trop éloignée dans le futur
Responsabilité Objective	Requis

Les dates ne peuvent se situer dans le passé et plus de 18 mois dans le futur.

CHAPITRE II. Candidat preneur d'assurance

Candidat preneur d'assurance		
	Personne morale Personne physique	
Nom/Raison sociale	DEMO	
Forme juridique	Forme juridique	
Numéro d'entreprise / no de TVA	Numéro d'entreprise Rechercher	
N'oubliez pas de cliquer sur 'Rechercher'		
Voulez-vous reprendre l'adresse du siège comme adresse de correspondance ?	 Oui Non, reprendre l'adresse du risque Incendie Non, adresse de correspondance différente Étape suivante	

Sur base du numéro d'entreprise / numéro de TVA, on récupère les informations de la BCE, dont l'adresse du siège social. Il est possible d'avoir une adresse de correspondance différente de l'adresse du siège social.



CHAPITRE III. Informations complémentaires

Informations complémentaires		
Informations complémentaires sur le preneu Langue	r d'assurance ○ FR ⊕ NL	
Numéro BDP	Numéro BDP	
Téléphone	Téléphone	~
E-mail	E-mail	@
Autres informations complémentaires VIVIUM Business Deal existant?		
Numéro du contrat	Numéro du contrat	
	Étape suivante	

Le choix de la langue permet d'avoir les documents dans une langue différente que celle des écrans sur lesquels on travaille. Les autres champs (numéro BDP, téléphone et e-mail) ne sont pas obligatoires.

Si vous avez indiqué qu'il y a un VIVIUM Business Deal, vous êtes obligés d'indiquer le numéro de contrat.

CHAPITRE IV. Documents

Une fois que toutes les informations sont complétées dans l'écran précédent, en cliquant sur « Etape suivante », vous avez accès aux documents :

Documents_FR			
🕞 Générer l'offre sous condition			
Analyse des besoins			
Nom	Créé le	Actions	
Analyse des besoins	15/02/2022 - 11:52	Télécharger	
Fiches IPID et mandat SEPA			
Nom	Créé le	Actions	
IPID - Ideal Accident_FR	15/02/2022 - 11:52	Télécharger	
IPID - Ideal Liability_FR	15/02/2022 - 11:52	Télécharger	

Pour générer le document de tarification, cliquez sur le bouton « Générez l'offre sous condition ».

Le statut de la demande change alors en « tarif indicatif » et les champs nécessaires pour déterminer le tarif sont bloqués. Pour retravailler la tarification, cliquez sur « Retravailler tarification » :



Docum	ents_FR		
		Retr	availler tarification
Docu	nents		
	Nom	Créé le	Actions
	Offre	10/01/2022 - 17:30	Télécharger
Téle	charger les documents sélectionnés Télécharger tous les documents		

Scoring HORECA

Vivium, marque de P&V Assurances sc - BNB 0058 - Manuel d'utilisation du Tool TPE - 33 -



PARTIE VII. Nouvelle affaire

Pour demander une nouvelle affaire à la compagnie,

- Téléchargez l'offre pour la soumettre au client.
 Pour les activités dans le secteur HORECA, vous devez aussi compléter le questionnaire.
- Si le client est d'accord avec les données renseignées sur le document et les primes indicatives, faites-lui signer le tarif indicatif.
 Remarque : vous pouvez faire signer l'offre de manière digitale via la carte d'identité électronique du client.
- 3. Renvoyez le document signé par le client à la compagnie (à l'adresse électronique suivante : kmobru@vivium.be), avec le questionnaire HORECA complété le cas échéant.
- Dans votre e-mail à la compagnie, demandez la création d'une nouvelle affaire. Remarque : ce document est un tarif indicatif. La compagnie a la possibilité de refuser ou de demander des documents supplémentaires (par exemple, une attestation de sinistre, la police précédente, ...).

PARTIE VIII. Questions?

Si vous avez une question technique, veuillez envoyer un courriel à <u>clementine.cazelles@pvgroup.be</u>.

Field Code Changed

Pour les questions d'ordre commercial, veuillez contacter votre account manager.